|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 19** | **Document C19/104-F** |
| **27 mai 2019** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général |
| CONTRIBUTION DE LA RÉPUBLIQUE DE L'INDEPROPOSITION POUR LE RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉSOLUTION 131 (RÉV. DUBAÏ, 2018) |

J'ai l'honneur de transmettre aux États Membres du Conseil une contribution soumise par la République de l'Inde.

 Houlin ZHAO

 Secrétaire général

|  |
| --- |
| RésuméLa présente contribution vise à obtenir des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018).Suite à donnerLa République de l'Inde invite le Conseil à **prendre note** du contenu de la présente contribution et à **adopter** la proposition.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-131-F.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18);* [*Déclaration de Buenos Aires*](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/md/14/wtdc17/c/D14-WTDC17-C-0117%21%21PDF-F.pdf) *de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)* |

Introduction

Il est indiqué dans la Déclaration de Buenos Aires, adoptée par la CMDT-17, "*qu'il est important, tant pour les États Membres que pour le secteur privé, de mesurer la société de l'information, d'élaborer des indicateurs/statistiques appropriés, comparables et ventilés par sexe et d'analyser l'évolution des TIC, afin que les États Membres puissent recenser les lacunes appelant une intervention des pouvoirs publics et que le secteur privé puisse identifier et trouver des possibilités d'investissement, et qu'il convient d'accorder une attention particulière aux outils permettant de suivre la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*".

La Conférence de plénipotentiaires de 2018 de l'UIT a adopté la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018), avec plusieurs mesures, notamment la suivante: *l'UIT devra renforcer la coordination avec les autres organisations internationales participant à la collecte de données statistiques relatives aux télécommunications/TIC et définir, dans le cadre du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, un ensemble normalisé d'indicateurs destinés à améliorer la qualité, la comparabilité, la disponibilité et la fiabilité des données et des indicateurs sur les télécommunications/TIC et à favoriser l'élaboration de stratégies et de politiques publiques aux niveaux national, régional et international dans le domaine des télécommunications/TIC*.

En outre, la Conférence de plénipotentiaires a chargé le BDT *de soumettre au Conseil de l'UIT un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de [cette] résolution, en particulier sur les travaux concernant l'examen des structures et des méthodes de calcul de l'Indice IDI et du Panier des prix des TIC.*

Proposition

Compte tenu de ce qui précède, un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Résolution 131 peut être communiqué aux membres.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_